

UN ATTACHÉ AU SERVICE INSTRUCTEUR FICHES ACTIONS INTERREG V (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	REGION ILE DE LA REUNION Hôtel de Région Pierre-Lagourgue Avenue René-Cassin Moufia 97490Saint-Denis
Grade :	Attaché
Référence :	O974210400264924
Date de dépôt de l'offre :	08/04/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - vacance d'emploi
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3-2 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	08/06/2021
Date limite de candidature :	08/05/2021
Service d'affectation :	GUICHETS UNIQUE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE INNOVATION

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Hôtel de Région Pierre-Lagourgue Avenue René-Cassin Moufia 97490 Saint-Denis
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Attaché hors classe Attaché principal
Famille de métier :	Europe et international > Politiques européennes
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Placé sous l'autorité du Responsable du Guichet Unique " Recherche Développement Technologique Innovation " (GU RDTI), le titulaire du poste participera et contribuera à la mise en œuvre opérationnelle de la Politique Régionale en matière de mobilisation et de gestion des Fonds Européens (FEDER et INTERREG V) dans les secteurs de la Recherche Développement Technologique Innovation.

Profil demandé :

CAPACITÉS - APTITUDES :

- * Connaissance fortement souhaitée dans le secteur de la coopération régionale et internationale ; du milieu de la recherche et de l'innovation en particulier dans le domaine de la biodiversité ; du contexte socio-économique local, de la zone Océan Indien et de l'international ;
- * Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des procédures administratives de traitement des dossiers sur les plans techniques et financiers ;
- * Très bonne connaissance concernant les procédures liées au Code des Marchés publics ;
- * Bonne maîtrise des procédures de gestion des Fonds Européens et notamment des missions de Service Instructeur ;
- * Culture des contraintes et exigences européennes ;
- * Bonne maîtrise des données comptables et financières publiques et privées ;
- * Bonne connaissance des textes réglementaires, en particulier européens ;
- * Aptitude au travail en équipe et à l'animation du partenariat (souplesse et adaptabilité aux contraintes) ;
- * Aptitudes à élaborer les outils de suivi et de pilotage des activités ;
- * Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- * Qualités relationnelles, savoir gérer les relations professionnelles internes et externes ;
- * Disponibilité, qualité d'écoute, polyvalence ;
- * Bonne gestion des priorités, adaptation aux nouveaux programmes et procédures ;
- * Sens de l'organisation, méthode, rigueur ;
- * Devoir de réserve, de confidentialité et de discrétion professionnelle.

Mission :

MISSIONS À REMPLIR :

- * Contribuer à la mise en place des Fiches Actions relatives au GU RDTI ;
- * Assurer le suivi et le pilotage des Fiches Actions ;
- * Assurer le rôle de Service Instructeur ;
- * Participer à l'élaboration des différents outils de planification et de pilotage et les tenir à jour (tableaux de bord de consommation, de certification, de suivi des indicateurs ...) ;
- * Assurer la communication sur les aides existantes et informer les bénéficiaires potentiels en assurant une mission d'accueil et d'accompagnement des bénéficiaires ;
- * Travailler en étroite collaboration avec des directions de la Région et notamment la DAJM, la DGAE etc... ;
- * Répondre aux sollicitations en interne à la collectivité et en externe en terme de production de données ;
- * Animer les réseaux existants pour rendre les fiches actions attractives et veiller à leur consommation ;
- * Se charger de décliner toutes les procédures liées au traitement des dossiers et assurer leur suivi de manière rigoureuse ;
- * Accuser réception des demandes et les instruire compte tenu de leur opportunité, faisabilité, ainsi que sur les plans financier, technique et administratif ;
- * Élaborer et présenter les rapports et notes de synthèse aux instances élues ou autres (Commissions Sectorielles, Commission Permanente, Comité Local de Suivi...) ;
- * Décliner et suivre toutes les étapes de traitement des dossiers après validation : programmation, engagement, notification, conventionnement, suivi de l'opération, contrôle de service fait, paiement au bénéficiaire, déclaration de dépenses, certification, appel de fonds, suivi des enjeux liés au dégagement d'office, clôture du dossier, déprogrammation, contrôle qualité gestion, contrôle par sondage ou exhaustif, évaluation, établissement du rapport annuel... ;
- * Préparer et se soumettre aux contrôles exercés par les autorités internes à la collectivité (Service Contrôle, Audit ...) ou externes (CICC, Commission Européenne, Cour des comptes ...) ;
- * Accompagner les réflexions nécessaires à l'évolution et à l'adaptation des dispositifs ;
- * Participer aux diverses instances inter-institutionnelles des différentes fiches ;
- * Participer aux différentes réunions et contrôles sur place ;
- * Se tenir informé des évolutions se rapportant aux procédures administratives (européennes et internationales), aux marchés publics, à la gestion de INTERREG V.

Contact et informations complémentaires :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT : • Versant : Fonction Publique Territoriale ;

- Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux ;
- Recrutement par voie : ◦ Statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude) ; ◦ Contractuelle (bac +3 minimum ; Article 3-2 ou Article 3-3 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale). Les candidatures internes seront examinées de manière prioritaire dans le respect des orientations réglementaires. Poste co-financé par les Fonds Européens.

Téléphone collectivité : 02 62 48 70 07

Lien de publication : <https://demarches.cr-reunion.fr/emploi>

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.